

## **Sécurité, sûreté maritime et facteur humain**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Sécurité, sûreté maritime et facteur humain : le cas de la Tunisie / Syrine Ismaili ; préface de Philippe Boisson

A pour autre édition sur un support différent : Sécurité, sûreté maritime et facteur humain le cas de la Tunisie Syrine Ismaili Paris L'Harmattan 2018 Affaires maritimes et transports 978-2-14-007743-2

Auteur(s) : Ismaili, Syrine (1977-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Boisson, Philippe (1951-....) juriste (Préfacier)

Publication : Paris : L'Harmattan

Date de copyright : C 2018

Description matérielle : 1 vol. (473 p.) : couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Collection "Affaires maritimes et Transports"

ISBN : 978-2-343-13302-7  
2-343-13302-6

EAN : 9782343133027

Appartient à la collection : Affaires maritimes et transports 2259-8707

Classification décimale Dewey : 343.611 096

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p.437-466. Notes biblior. Index

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : "La fréquence des accidents en mer et l'ampleur des dégâts de certains d'entre eux permettent de s'interroger sur l'efficacité des mesures de sécurité et de sûreté maritimes. En parallèle, l'importante participation du facteur humain dans la survenance de ces accidents devient une réalité de plus en plus acceptée. Les conditions de vie et de travail des marins à bord des navires, l'effectif, la durée de travail... sont autant d'éléments déterminants dans la survenance de l'erreur humaine. Ce sont, par conséquent, autant d'éléments à considérer dans la prévention des accidents, sans pour autant les dissocier du système organisationnel global. Pourtant, à travers le monde, les mesures

législatives prenant en considération ces éléments sont rares et souffrent d'une application partielle et d'un manque considérable de contrôle à l'occasion des différentes inspections maritimes. Même si cette constatation varie d'un État maritime à un autre, la Tunisie n'y déroge pas. Des lacunes en la matière existent aussi bien au niveau de l'adoption des lois, que de leur application effective ou du contrôle leur étant réservé. Il conviendra d'en déceler les causes et d'essayer de les combler."

Sujet - Nom commun : Navires -- Règlements de sécurité -- Tunisie

Responsabilité pour accidents de navigation -- Tunisie

Droit international privé -- Droit maritime

Transports maritimes -- Tunisie

Navigation -- Mesures de sécurité -- Tunisie

Navigation -- Accidents -- Tunisie

Marins (marine marchande) -- Conditions de travail -- Tunisie

Législation -- Tunisie